

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

NOTICE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT- PATIENTS

La présente note d'information vise à vous informer des engagements de la Clinique en matière de respect de la vie privée et de protection des renseignements personnels.

Elle a pour but de vous aider à mieux comprendre les pratiques de la Clinique relatives à la collecte, l'utilisation et/ou la communication et la conservation de vos renseignements personnels.

- 1. Définition et objet :** La Clinique collecte uniquement vos renseignements personnels (c'est-à-dire ceux qui permettent de vous identifier) qui sont nécessaires, directement ou indirectement, à l'administration de vos soins dentaires.

Concernant les renseignements médicaux, ils constituent des renseignements personnels qualifiés de « sensibles » que la Clinique s'assure de protéger conformément à sa politique de confidentialité et qui sont, de plus, couverts par le secret professionnel.

- 2. Utilisation :** La Clinique n'utilise vos renseignements personnels qu'aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis, soit l'administration de vos soins dentaires.
- 3. Personnes y ayant accès :** seules les personnes ayant besoin de vos renseignements personnels pour l'exercice de leurs fonctions peuvent y avoir accès, soit les dentistes, hygiénistes et assistant(e)s dentaires, le personnel de soutien, et les employés affectés à la facturation.
- 4. Communication de vos renseignements à un tiers sans votre consentement :**
En principe, la Clinique doit obtenir votre consentement pour communiquer vos renseignements personnels à un tiers. Toutefois, il est possible, dans le cadre de ses activités, que la Clinique les communique à des tiers, des fournisseurs de services ou des partenaires, et ce conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, lorsque cette communication est nécessaire à l'exercice d'un mandat ou l'exécution d'un contrat de services ou d'entreprise confié par la Clinique. Il peut s'agir notamment des personnes suivantes :
 - a. Les laboratoires médicaux;
 - b. Les médecins ou autres professionnels de la santé qui sont tenus au secret professionnel;

- c. Les organismes d'assurance publics ou privés;
- d. Les conseillers externes (avocats, comptables);

Lorsque la Clinique communique vos renseignements personnels à des tiers, elle s'assure que ces derniers prennent les mesures requises pour protéger vos renseignements.

- 5. **Endroit où ils sont détenus** : vos renseignements personnels sont conservés dans un local auquel le public n'a pas accès, dans un meuble fermé à clé et/ou sur nos serveurs protégés par mot de passe. Ils sont conservés pour une durée de 5 ans après la dernière inscription à votre dossier.
- 6. **Demande d'accès ou de rectification et traitement des plaintes** : à tout moment vous pouvez demander d'avoir accès à vos renseignements personnels, de les rectifier, de retirer votre consentement à leur utilisation et/ou communication ou encore de formuler une plainte relative à la protection de vos renseignements, et ce en adressant une demande écrite suffisamment détaillée au Dr. Yannick Laprise. Toute demande sera répondue dans un délai de trente jours de sa réception.

En signant ci-dessous, je déclare avoir compris ces informations et je consens à ce que la Clinique utilise et/ou communique mes renseignements personnels conformément à la présente et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé.*

Nom du patient : _____ Date : _____

Signature : _____